| Numéros des décisions | Tures | Points de l'ordre du jour | Dates d'adoption | Pages |
|-----------------------------|---|---------------------------------|---------------------|-------|
| 1988/177 | Rapports examinés par le Conseil économique et social à propos de la question de l'alimentation et de l'agriculture (E/1988/112) | 9 | 29 juillet 1988 | 33 |
| 1988/178 | Relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement (E/1988/SR.41) | 2 | 29 juillet 1988 | 33 |
| 1988/179 | Rapport du Secrétaire général sur les perspectives socio-économiques de l'économie mon- diale jusqu'en l'an 2000 (E/1988/L.51) | 2 | 29 juillet 1988 | 33 |
| 1988/180 | Création d'un climat de confiance dans les relations économiques internationales (E/1988/L.52) | 2 | 29 juillet 1988 | 33 |
| 1988/181 | Documents examinés par le Conseil économique et social dans le cadre du débat général sur la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle (E/1988/SR.41) | 2 | 29 juillet 1988 | 33 |
| 1988/182 | Rapport de la Commission spéciale du Conseil économique et social chargée de l'étude approfondie de la structure et des fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social (E/1988/L.46) | 3 a | 29 juillet 1988 | 34 |
| 1988/183 | Convocation du Conseil économique et social pour une reprise de sa seconde session ordinaire de 1988 (E/1988/SR.41) | 1 | 29 juillet 1988 | 34 |

RÉSOLUTIONS

1988/49. Aspects économiques du rôle des femmes dans le développement

Le Conseil économique et social,

Rappelant la résolution 42/178 de l'Assemblée générale du 11 décembre 1987 et les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme¹, en particulier les paragraphes 120, 137, 142, 147, 282 et 312.

Ayant examiné l'annexe I de l'Etude sur l'économie mondiale 1988², sur certains indicateurs de la condition socio-économique des femmes, et prenant en considération les observations utiles qui ont été faites à ce sujet³,

Reconnaissant le rôle essentiel des activités économiques des femmes dans les secteurs, tant structurés que non structurés, de l'économie de tous les pays, ainsi que le rôle positif des femmes dans la promotion de la croissance et du développement,

Convaincu de la nécessité de poursuivre l'analyse des activités économiques des femmes dans les pays en développement et dans les pays développés pour la conception et la mise en œuvre des politiques économiques,

Prie le Secrétaire général de consacrer une section distincte de l'Etude sur l'économie mondiale aux aspects économiques de la situation des femmes et à leur contribution au développement économique, en tenant compte, notamment, de leur participation à l'évolution des marchés du travail.

38° séance plénière 26 juillet 1988

1988/50. Aide à la reconstruction et au développement du Liban

Le Conseil économique et social,

Rappelant la résolution 42/199 de l'Assemblée générale du 11 décembre 1987 et les résolutions antérieures dans lesquelles l'Assemblée a prié les institutions spécialisées et les autres organisations et organismes du système des Nations Unies d'élargir le champ de leurs programmes d'aide et de les intensifier en proportion des besoins du Liban.

Conscient de la dégradation de la situation socioéconomique du peuple libanais et de l'ampleur des besoins de ce peuple auxquels il n'a pas encore été apporté de réponse,

Notant avec une vive préoccupation l'inflation sans précédent qui sévit au Liban depuis quatre ans et l'érosion catastrophique de la monnaie libanaise dont la valeur n'est plus aujourd'hui que le centième de ce qu'elle était en octobre 1984,

Lance un appel à l'ensemble des Etats Membres et des organismes des Nations Unies pour qu'ils poursuivent et intensifient leurs efforts en vue de mobiliser toute l'assistance possible afin d'aider le Liban dans sa tâche de reconstruction et de développement, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

38^e séance plénière 26 juillet 1988

¹ Rapport de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, Nairobi, 15-26 juillet 1985 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.85.1V.10), chap. I, sect. A.

² Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.88.II.C.1

³ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1988, Séances plénières, 28° séance (E/1988/SR.28).